

COMMUNIQUE DE PRESSE

Jeudi 23 juin 2022

Au service du développement territorial en Côtes d'Armor

La Région et le Département lancent une coopération inédite

La Région Bretagne et le département des Côtes d'Armor, dans l'exercice de leurs compétences respectives, soutiennent, via des dispositifs de financement ou de contractualisation, des **projets qui participent au dynamisme des territoires bretons** et à la solidité des liens sociaux qui s'y tissent.

Ensemble, pour les Côtes d'Armor, les deux collectivités ont conjointement investi **10 millions d'euros par an** pour des territoires plus durables et où il fait bon vivre.

Hier, à Rostrenen, à l'occasion de la signature du Pacte de développement culturel de la Communauté de communes du Kreiz Breizh, **Loïg Chesnais-Girard** et **Christian Coail** ont annoncé le lancement d'une démarche de convergence de leurs politiques de soutien territorial, à partir de 2023.

Cette collaboration s'appuiera sur plusieurs piliers :

- la Région Bretagne associera le Département des Cotes d'Armor dans la discussion et l'élaboration de leurs documents stratégiques, les **pactes de cohérence territoriale**,
- la Région et le Département rechercheront une **coordination systématique de leurs financements** sur les projets soutenus pour plus d'efficacité sur certains projets particulièrement déterminants et pour une meilleur cohérence et lisibilité de notre action,
- la Région et le département rechercheront la **simplification de leurs démarches** et la mise en place d'un dossier unique de demande de subvention,
- la Région et le Département veilleront à **harmoniser leurs cahiers des charges** des projets soutenus (sur les questions de sobriété énergétique et foncière ou d'utilisation de matériaux biosourcés).

Cette démarche de convergence est inédite en Bretagne. Elle est engagée pour répondre à **3 objectifs** :

- la simplification des démarches pour les porteurs de projet,
- un effet de levier destiné à augmenter l'efficacité des investissements dans les territoires,
- une approche encore plus qualitative, du point de vue social et environnemental, de l'action de nos deux collectivités.

Contacts presse :

Département des Côtes d'Armor - presse@cotesdarmor.fr / 02 96 62 63 72

Région Bretagne - presse@bretagne.bzh / 02 99 27 13 54